



ASSEMBLÉE — 39^e SESSION

Numéro 6
3/10/16

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, contient l'horaire des séances de la journée et un bref résumé des travaux de la veille.

Des informations d'intérêt général sont disponibles à l'adresse www.icao.int/a39 et par le biais de l'application ICAO Events (offerte pour les appareils mobiles, les tablettes ou par Internet).

Horaire des séances : lundi 3 octobre 2016

Huitième séance du Comité exécutif	9 heures	Salle de conférences 1 4 ^e étage du Centre de conférences
Cinquième séance de la Commission technique	9 heures	Salle de conférences 2 4 ^e étage du Centre de conférences
Deuxième séance de la Commission administrative	9 heures	Salle Roberto Kobeh (Salle de conférence 3) 1 ^{er} étage du Centre de conférences
Neuvième séance du Comité exécutif	14 heures	Salle de conférences 1 4 ^e étage du Centre de conférences
Troisième séance de la Commission économique	14 heures	Salle Roberto Kobeh (Salle de conférence 3) 1 ^{er} étage du Centre de conférences
Troisième séance de la Commission juridique	14 heures	Salle de conférences 2 4 ^e étage du Centre de conférences

DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

Site web : Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles à l'adresse www.icao.int/a39

Application ICAO Events : Veuillez télécharger l'application ICAO Events afin de vous tenir au courant, où que vous soyez, des informations concernant les événements de l'OACI (offerte pour les appareils mobiles, les tablettes ou par Internet). Vous pourrez ainsi aménager votre horaire, prendre des notes et être informé des dernières mises à jour concernant les conférences au moyen d'alertes instantanées. En outre, il est maintenant plus facile de développer un réseau avec d'autres participants, de se connecter aux médias sociaux et bien plus encore (*vous trouverez les instructions de téléchargement de l'application à l'adresse www.icao.int/a39*).

Pour les publications de référence, rendez-vous sur le portail à l'adresse <https://portal.icao.int/icao-net> et saisissez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Séances de samedi

Quatrième séance plénière

À la quatrième séance de la Plénière, tenue le samedi 1^{er} octobre 2016 à 9 heures, les première et deuxième parties de l'élection du Conseil ont eu lieu au titre du point 5 de l'ordre du jour. Avec 170 États votants et 170 votes émis, le nombre de voix requis pour la première partie de l'élection était d'au moins 86. Il y avait 11 candidats aux 11 sièges dans cette partie, et les 11 candidats suivants ont été élus au premier tour de scrutin électronique : Allemagne, Australie, Brésil, Canada, Chine, Fédération de Russie, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni.

Dans la deuxième partie, il y avait 12 candidats aux 12 sièges, et 12 candidats ont été élus au premier tour de scrutin électronique. Avec 170 États votants et 170 votes émis, le nombre de voix requis pour la deuxième partie de l'élection était d'au moins 86. Les États suivants ont été élus : Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Colombie, Égypte, Espagne, Inde, Irlande, Mexique, Nigéria, Singapour, et Suède.

Le Président de l'Assemblée a annoncé que la troisième partie de l'élection du Conseil se tiendra à la cinquième séance de la Plénière, le mardi 4 octobre, à 14 heures. Les candidatures doivent être soumises par écrit au Secrétaire général avant 10 h 30, le lundi 3 octobre 2016.

Par la suite, au titre du point 9 de l'ordre du jour, la plénière a approuvé les rapports suivants du Comité exécutif : la note WP/489 – Rapport sur le point 11 (Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2013, 2014 et 2015), qui a été approuvé sans modification ; la note WP/490 – Rapport sur les points 12 – (Proposition d'amendement de l'article 50, alinéa a), de la Convention de Chicago visant à augmenter le nombre des membres du Conseil) et 13 (Proposition d'amendement de l'article 56 de la Convention de Chicago visant à augmenter le nombre des membres de la Commission de navigation aérienne), qui a été approuvé sans modification ; et la note WP/488 – Rapport sur les points 20 (Protection de l'environnement – Bruit des aéronefs – Politique, normalisation et soutien de la mise en œuvre) et 21 (Protection de l'environnement – Émissions des moteurs d'aviation qui influent sur la qualité de l'air locale – Politique, normalisation et soutien de la mise en œuvre) (Section sur les dispositions générales, le bruit et la qualité de l'air locale), qui a été approuvé sans modifications.

Le reste de la séance a été consacrée au point 8 de l'ordre du jour et aux déclarations générales des délégations de la République de Corée, de la Turquie, du Nicaragua, du Maroc, du Sri Lanka, de l'Ouganda, du Liban et du Cameroun

Septième séance du Comité exécutif

À sa septième séance, tenue le samedi 1^{er} octobre 2016 à 14 h30, le Comité exécutif a repris et achevé l'examen du point 28 de l'ordre du jour, (initiative *Aucun pays laissé de côté*), convenant de recommander à la plénière d'adopter : le texte de la nouvelle Résolution de l'Assemblée sur l'initiative NCLB proposé par le Conseil dans la note WP/23 ; et la Stratégie pour la réduction des risques de catastrophe dans l'aviation proposée par le Conseil dans la note WP/24, avec les modifications apportées à la lumière des délibérations.

Le Comité exécutif a ensuite examiné : le point 14 de l'ordre du jour (Programme d'assistance technique) et le point 23 de l'ordre du jour (Politique de formation aéronautique de l'OACI et renforcement des capacités de l'aviation) en se fondant sur les notes WP/27, WP/392 et WP/62, présentées par le Conseil et sur des notes connexes.

Au titre du point 30 (Mobilisation des ressources), le Comité exécutif est convenu de recommander à la plénière d'adopter le texte de la nouvelle résolution de l'Assemblée sur la mobilisation des ressources proposé par le Conseil dans la note WP/26.

Après l'examen du point 29 [Programme 2030 des Nations-Unies – Objectifs de développement durable (ODD)], le Comité exécutif est également convenu de recommander à la plénière l'adoption du texte de la nouvelle Résolution de l'Assemblée sur la contribution de l'aviation aux objectifs de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030, proposé par le Conseil dans la note WP/25.

Le Comité exécutif a ensuite commencé l'examen du point 31 de l'ordre du jour (Autres questions de politique de haut niveau à examiner par le Comité exécutif). Au moment où la séance a été levée, les notes relatives à l'assistance aux familles avaient été introduites et quelques interventions avaient été faites. Il a été convenu de reporter la présentation des notes relatives aux maladies infectieuses et à la désinsectisation des aéronefs, la prochaine génération des professionnels de l'aviation et le programme de l'OACO pour l'égalité des sexes à la prochaine séance, au cours de laquelle toutes ces questions de politique de haut niveau seront examinées.

Quatrième séance de la Commission technique

La Commission technique a tenu sa quatrième séance le samedi 1^{er} octobre 2016 à 9 heures et 14h30. La Commission a repris et achevé ses travaux sur le point 36 de l'ordre du jour (Sécurité de l'aviation et soutien à la mise en œuvre de la navigation aérienne), en commençant par les notes de travail du groupe 2.

La Commission technique a ensuite examiné le point 37 de l'ordre du jour (Autres questions à examiner par la Commission technique), achevant l'examen des notes de travail des groupes 1 et 3.

À sa prochaine séance, la Commission technique poursuivra son travail sur le point 37 de l'ordre du jour avec l'examen des notes de travail du groupe 2, après quoi, elle commencera l'examen des éléments du rapport.

La cinquième séance de la Commission technique se tiendra le lundi **3 octobre 2016 à 9 heures** dans la salle de conférences 2, au quatrième étage.

Ateliers de l'OACI – SKY TALKS du 3 octobre 2016

Des ateliers SKY TALKS se tiendront dans la zone prévue à cet effet, dans le foyer au 4^e étage (salle 4.15.72).

Sujet : Introduction au portefeuille de l'OACI en matière de formation

Présentateur : Mekki Lahlou

Date et heure : 3 octobre (8 h 45 – 9 h 15)

Sujet : Élaborer une stratégie pour le concept de PBN

Présentateur : Ian Knowles

Date et heure : 3 octobre (9 h 30 – 10 h)

Sujet : C'est le futur : les RPAS au service de l'e-TOD et de la solution SIG

Présentateur : Gilbert Lasnier

Date et heure : 3 octobre (10 h 15 – 10 h 45)

Sujet : Programme iHELPP pour les compétences linguistiques

Présentateurs : Nicole Barrette et Dawn Flanagan

Date et heure : 3 octobre (11 h – 11 h 30)

Sujet : Stratégie pour un programme OACI d'identification des voyageurs (TRIP)

Présentateur : Narjess Abdennebi

Date et heure : 3 octobre (12 h 15 – 12 h 45)

Sujet : Renseignements préalables concernant les voyageurs/Dossier passager de l'OACI (RPCV/PNR)

Présentateur : Jitu Thaker

Date et heure : 3 octobre (13 h – 13 h 30)

Sujet : Répertoire OACI de clés publiques

Présentatrice : Christiane DerMarker

Date et heure : 3 octobre (13 h 45 – 14 h 15)

Sujet : Présentation SMIS

Présentateurs : Richard Na et Mincheol Shin

Date et heure : 3 octobre (14 h 30 – 15 h)

Sujet : Méthode de surveillance continue du Programme universel d'audits de sûreté (USAP-CMA)

Présentateur : David Wilkinson

Date et heure : 3 octobre (15 h 15 – 15 h 45)

Sujet : Assistance et renforcement des capacités AVSEC

Présentateur : Juan Lamosa

Date et heure : 3 octobre (16 h – 16 h 30)

Avis

1. Attribution des places

1.1 L'attribution des places aux séances plénières est basée sur le nombre d'États membres participants, le nombre de participants inscrits des délégations et la capacité de la salle de l'Assemblée.

1.2 Pour les réunions tenues dans les Salles de conférences 1 et 2 (4^e étage du Centre de conférences), deux places seront attribuées à chaque délégation d'État membre dans chaque salle (une à la table et une derrière). Dans la salle Roberto Kobeh (Salle de conférences 3, 1^{er} étage du Centre de conférences), une place sera attribuée à chaque délégation d'État membre (à la table). Prière de noter qu'il n'y a pas suffisamment de place pour toutes les délégations ayant statut d'observateur dans les Salles de conférences 1 et 2 et dans la salle Roberto Kobeh (Salle de conférences 3), vu la capacité limitée de ces salles. La priorité sera donc accordée aux organisations internationales qui présentent des notes, et les places restantes pourront être attribuées aux délégations ayant statut d'observateur selon le principe premier venu, premier servi (maximum d'une place par délégation).

1.3 En raison du nombre limité de places pour les organisations internationales dans les Salles de conférences 1 et 2, le Secrétariat a réservé un siège pour les observateurs qui souhaitent faire une déclaration. Il s'agit du premier siège de la dernière rangée (L) dans les Salles de conférences 1 et 2, qui portera l'étiquette « Interventions ». Un animateur s'occupera de ce siège et aidera les organisations internationales qui souhaitent faire une déclaration immédiatement avant leur intervention. Il sera demandé à l'organisation internationale occupant le siège de le libérer après l'intervention.